

MARINE ROYALE.  
PORT de *Boulogne*

Conformément à l'ordre de Monsieur  
le Préfet Maritime,

Il est ordonné à Monsieur  
Peralo, François de Paul Emmanuel (sur  
Antoine) Lieutenant de Vaisseau de  
délivrer du bâtiment à vapeur le  
Vélocé et de continuer ses services à  
terre.

Le présent sera enregistré au  
bureau des revues.

Boulogne le 1<sup>er</sup> Juin 1843

Le Capitaine de Vaisseau

transmis à M<sup>le</sup> Major Général de la marine P. J.  
Comte Du Vélocé <sup>à l'exécution</sup>

Le Commandant Supérieur

*Delapierre*

*Mattier*

Je dis, le premier juin  
*Mattier*

(CVL.) Marine. N° 565, demi-feuille. [1841.]

*Ernst*  
Com. de Officiers par trop  
*Ernst*

*Com. de Officiers par trop*  
*Ernst*